AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2875
FR0010341032-FS1259

21 décembre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE INEA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 décembre 2016, la société anonyme de droit luxembourgeois Fedora[1] (5 rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 décembre 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société FONCIERE INEA et détenir 501 159 actions FONCIERE INEA représentant autant de droits de vote, soit 8,68% du capital et 6,08% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions FONCIERE INEA hors marché.

[1] Contrôlée par M. Pascal Fournier.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 776 175 actions représentant 8 243 649 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.